

Quoi de vert ?

janvier - février 2014

Édito

L'hydraulique en question

« L'énergie hydraulique est menacée ! », c'est le cri d'alarme lancé par les barragistes valaisans depuis quelques mois. Mais comment ce qui était présenté comme une richesse inépuisable pour le Valais pourrait être ainsi mis en péril? Rassurons-nous, cette richesse coule toujours dans nos vallées. L'exploiter de manière efficace et durable nécessite toutefois une vraie vision valaisanne, commune aux différents acteurs, ainsi qu'une gestion intelligente de ce patrimoine.

Depuis la libéralisation de son marché, l'énergie électrique n'est plus au service de l'économie, mais répond à une simple logique de marché. Nous producteurs d'hydroélectricité ont manqué de visions pour anticiper cette situation. A leur décharge, plusieurs facteurs à l'ampleur inattendue et extérieurs à notre pays ont exercé une forte pression sur le prix de l'énergie et en particulier sur celui de l'électricité: le développement spectaculaire de l'exploitation des gaz de schiste aux Etats-Unis, la crise économique qui a impacté négativement la consommation d'énergie et, finalement, l'émergence rapide des énergies renouvelables en Europe avec la mise en œuvre du paquet Energie-Climat (ex : le photovoltaïque en Allemagne). Cette situation a réduit considérablement la marge des barragistes. Si bien qu'il leur devient difficile de consentir aux importants investissements

nécessaires à l'entretien et au renouvellement de leurs parcs de production. A cela s'ajoute encore l'incertitude liée à la transition énergétique et à l'émergence de nouveaux modèles économiques pour le marché de l'électricité.

N'en déplaise à ceux qui aimeraient encore prolonger un peu le bon temps du turbinage à midi et du pompage grâce à l'énergie nucléaire peu coûteuse la nuit, il sera nécessaire pour les acteurs de l'électricité valaisans de réinventer leurs modèles d'affaires. Les résistances aux changements sont généralement fortes et cela en particulier en terres valaisannes. Là aussi, il est impératif d'améliorer notre manière d'agir. Pour être capable de répondre aux défis que nous pose le tournant énergétique et d'en tirer des avantages concurrentiels pour notre canton, il faudra être capable de mutualiser les compétences des acteurs de l'électricité pour apporter des solutions innovantes en matière de productions d'énergies renouvelables, de mesures d'efficacité énergétique, de développement de l'infrastructure du réseau, mais également du stockage de l'énergie. Dans ce dernier cas particulier, les acteurs des forces hydrauliques valaisannes auront une carte fondamentale à jouer et cela même au niveau européen. Si nos producteurs d'énergie hydraulique se plaignent aujourd'hui de la concurrence « déloyale » des



nouvelles énergies renouvelables étrangères subventionnées, qu'ils jugeaient il y a peu de temps encore de négligeables, ils oublient un peu vite qu'ils ont aussi été largement soutenus par l'Etat pour permettre les investissements dans les grands chantiers, oh combien nécessaires et fructueux, de nos barrages. Ils oublient que le nucléaire est encore largement subventionné. Ils oublient que le rôle de l'Etat est d'agir lorsque le marché n'a pas la capacité d'anticiper une évolution qui mettrait notre société dans une position très coûteuse de demandeuse plutôt que dans celle avantageuse de productrice. Ils manquent encore de visions puisque ce sera bientôt les surproductions ponctuelles de ces mêmes énergies renouvelables qu'il faudra stocker dans nos barrages. En effet, il sera essentiel de combler les baisses de production des énergies renouvelables, fortement dépendante de la météo, avec une énergie hydraulique disponible en tout temps et qui sera ainsi fortement valorisée par le marché. L'Europe discute par ailleurs de la mise en place imminente de marchés de capacité coordonnés au niveau européen. Cela représenterait une opportunité formidable pour nos stations de pompage-turbinage.

Nos hydrauliciens se trompent donc de cible en remettant en question le soutien aux énergies renouvelables. Une meilleure option est de refuser les prolongations d'exploitation hasardeuses des centrales nucléaires motivées par un pur raisonnement économique à court terme, au détriment de notre sécurité. Une seconde option qui leur est offerte est d'encourager le relèvement des taxes sur le CO2 au profit des productions d'électricité décarbonée. Jusqu'à aujourd'hui, les mesures imposées pour diminuer les rejets de CO2 ne suffisent pas, et de loin, à tenir les engagements qui ont été fixés au

niveau international.

Le produit de ces taxes pourrait constituer une partie des investissements que les producteurs d'électricité, appuyés par l'Etat et les collectivités locales, devront consentir rapidement pour permettre l'augmentation de la production d'hydroélectricité en Valais par une amélioration des centrales existantes. Cela est possible en rénovant et en modernisant en permanence leurs équipements (ex. turbines, générateurs, transformateurs) à l'aide des meilleures technologies actuelles. L'acquisition et le développement de ces compétences par les PME locales permettront en outre à ces dernières d'acquérir une plus-value importante et exportable de savoir-faire technologique.

Même en ce temps de vache maigre pour l'hydroélectricité, l'heure doit donc être à l'union entre les producteurs d'électricité, le canton, les communes concédantes ou non et les PME valaisannes pour investir et faire investir dans les moyens de production électrique locale et dans l'encouragement à la décarbonisation de l'énergie au travers d'une consommation d'énergie électrique plus importante (pompe à chaleur, mobilité électrique, hydrolyse...) pour remplacer l'utilisation de produits pétroliers. Cela permettra d'augmenter notre capacité de production et de stockage d'énergie électrique, d'augmenter la valeur de l'énergie électrique, d'augmenter notre indépendance énergétique et de proposer un savoir-faire unique vers l'extérieur, tout cela pour assurer la pérennité de notre canton à long terme. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous avons non seulement besoin de production d'énergie durable et locale au service de notre économie, mais également d'une politique durable, courageuse et visionnaire.

David Crettenand

Assemblée Générale Avenir Écologie:
6 février 2014 à 19h45

salle de réunion de la Raiffeisen de Saxon
Place de la Gare 1, entrée de l'Event-Center
le long de la rue principale sur le côté de l'immeuble
Inscriptions: isabelle@darbellay.ch 079 509 39 33.

